

SOLIDAIRES 37

Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire
« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Union
syndicale
Solidaires

Numéro 36

octobre 2012

1 €

En Novembre, décembre,
aux élections Très Petites Entreprises

➡ *Faites voter Solidaires*

En décembre 2012, **tout-es les salarié-es des entreprises de moins de 11 personnes**, ainsi que **les salarié-es de particulier**, voteront pour dire quel syndicat doit défendre leurs intérêts.

C' est la première fois qu'un tel scrutin national a lieu. Mais cette avancée laisse de côté l'essentiel : contrairement à tou-t-es les autres travailleurs-euses, ces salarié-es n'éliront pas de délégué-es pouvant les représenter, les défendre, les assister face à leurs employeurs. L' Union syndicale Solidaires demande que ces élections leur ouvrent des droits nouveaux pour !



L' Union syndicale Solidaires demande que ces élections leur ouvrent des droits nouveaux pour !

Cette élection est importante car elles désigneront les syndicats pour négocier les conventions collectives. Seuls les syndicats qui auront obtenu plus de 8% des voix auront cette possibilité.

L' Union syndicale Solidaires s'engage à défendre les revendications, à refuser les reculs sociaux, à se battre pour de nouveaux droits applicables à tout-es.

Nous connaissons tous-t-es des salarié-es qui travaillent dans ces entreprise. (employés de la boulangerie, de la pharmacie, du coiffeur, notre voisin, notre belle sœur, l'aide ménagère de notre maman...).

Ces parents pauvres du monde du travail, ont enfin, un peu ,leur mot à dire.

Salarié-es des T P E

Novembre/Décembre 2012, pour défendre vos droits

Votez Solidaires
Union syndicale
<http://www.solidaires37.org>



Nous appelons tou-t-es nos adhérent-es à faire campagne pour Solidaires et pourquoi pas à diffuser les tracts, et coller les affiches,

SOMMAIRE : élections TPE

Page 2 : Solidaires en deuil

Page 3 : rentabilité au CHU

Page 4: emploi d'avenir professeur

Page 5: violences conjugales

Page 6: à la poste

Page 7 : notre prochain congrès

Page 8 : à la Snct

L'UNION SYNDICALE SUD/SOLIDAIRES 37 EN DEUIL

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort tragique de Carmelo Catalan, ce lundi 23 juillet 2012.

Carmelo, qui assumait la fonction de secrétaire du syndicat SUD-Education 37, a dépensé sans compter, ses forces dans le travail de solidarité qu'est l'œuvre syndicale. On l'a vu aussi s'investir dans de nombreux combats sociaux (défense des chômeurs, des sans logis, des sans droits) ces 20 dernières années dans l'agglomération tourangelaise.

Militant intègre et déterminé, sa disparition laisse un grand vide dans un monde où les valeurs qu'il défendait (justice et égalité sociale) sont plus que jamais nécessaires.

Ci dessous, l'intervention qui avait été prévue par notre délégué départemental à ses obsèques :

"... Secrétaire du syndicat SUD Education 37, il ne ménageait guère sa peine lorsqu'il s'agissait de monter au créneau pour défendre tel ou tel collègue en but à l'arbitraire de l'administration.

Militant intègre, il ne comptait pas son temps pour accomplir sa tâche syndicale et ce bien au delà des quelques heures de délégations dont il bénéficiait.

J'ai connu Carmelo il y a plusieurs décennies. Je l'ai croisé lors de combats de solidarités que nous avons mené ensemble : luttes anti-fascistes, luttes de soutien aux sans papiers, luttes en faveur des chômeurs, etc.

Le moment qui m'a le plus marqué dans cette geste militante, c'est notre engagement dans le Comité Tourangeau Pour Le Droit au Logement, au milieu des années 90, où à force de détermination, en plusieurs mois de bataille, nous avons réussi à faire reloger plus de 20 familles en Indre et Loire, multipliant l'ouverture de squats et d'actions directes contre les autorités. A l'époque, nous avions pourtant un adversaire de poids en face de nous, en la personne de Jean Royer. Même le « père la pudeur » a du faire des concessions alors.

Carmelo, dans ces moments d'engagement, était un militant exigeant. Nous n'étions pas toujours d'accord, loin s'en faut ! Carmelo ne mâchait pas ses mots lorsqu'il avait quelque chose à dire et c'est pour cela que nous nous respections. C'était l'un de ceux sur qui on pouvait compter lorsque l'on se retrouvait à ses côtés. C'était un camarade !

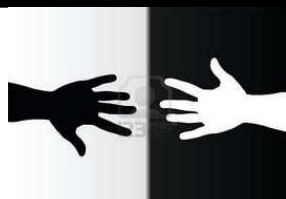
Nos combats sont semés de doutes, d'échecs, de désillusions. Parfois, aussi, nous arrachons une victoire face à la plante carnivore qu'est le capitalisme. Notre révolte n'en est encore que plus belle. C'est cette beauté furtive qui manquait à Carmelo ces derniers temps.

Sa disparition laisse un grand vide dans un monde où les valeurs qu'il défendait (justice et égalité sociale) sont plus que jamais nécessaires.

Nous avons une pensée émue pour Élisabeth, Mateo, ses enfants, Jo, la mère de ses enfants et pour toute sa famille et nous tenons à leur faire part de notre solidarité dans de si terribles moments.

Salut et fraternité Carmelo !"

E.S.



Si vous souhaitez envoyer un soutien à Jo et ses enfants, contactez le syndicat Sud Education

SOUTIEN A SUD-PTT 36-37

90 personnes se sont réunies à Tours afin de soutenir les 7 militant(e)s de SUD-PTT 36-37 convoqués le 1er octobre 2012 au commissariat suite à une brève parue dans un tract en juillet 2011.

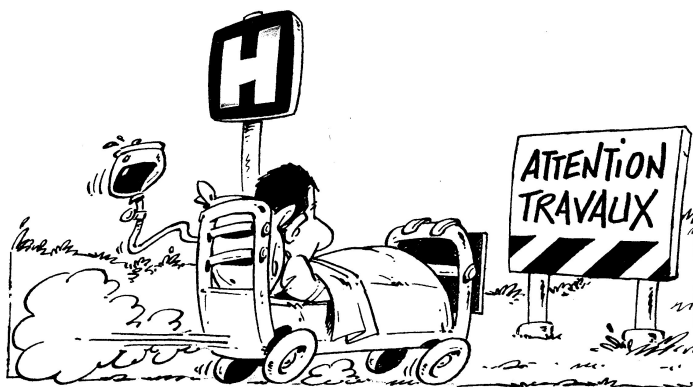
En effet, le directeur du courrier s'estime "injuré" par cet écrit !

En fait, c'est un moyen comme un autre d'essayer, vainement, d'intimider nos militant(e)s.

A noter la présence de délégations de FATP-CGT, de LO et du comité de soutien aux sans papiers.



CHU: rentabilité, rentabilité et ... rentabilité!



Le projet d'établissement (2012-2017) est en cours de discussion et d'élaboration. Quatre scénarios sont envisagés, un sera retenu par la Direction en fin d'année.

Le précédent plan directeur s'est soldé par un déficit qui a été résorbé sur le dos du personnel par plusieurs plans d'économie. Ce plan directeur a coûté 5 fois plus cher que prévu et la chambre régionale des comptes a pointé cet écart injustifiable et mis en cause l'ancienne direction, dans un rapport publié en 2008.

A la lumière de cette expérience, la méfiance s'impose vis-à-vis de ce futur plan directeur, plus ambitieux encore que le précédent. Les quatre scénarios élaborés se situent dans la fourchette 250 millions/360 millions d'euros. Combien à l'arrivée à financer sur le dos du personnel ?

Une seule boussole: la rentabilité...

La logique globale de ce projet d'établissement est de rentabiliser les soins en regroupant les activités, donc en restructurant profondément le CHU :

- ♦ **regroupement des activités de cancérologie,**
- ♦ **regroupement des services de psychiatrie sur Trousseau**
- ♦ **déménagement de Clocheville et réorganisation totale de la pédiatrie,**
- ♦ **restructuration de la tour à Trousseau, (gros travaux)**
- ♦ **un seul plateau technique par site**

Ce profond remaniement permettra de mutualiser les moyens, les effectifs et d'utiliser « rationnellement » le matériel et les locaux (comprendre au moindre coût).

Ce projet n'est donc pas un simple réaménagement, à la marge. Il va véritablement chambouler l'organisation des soins dans le seul but de coûter moins cher.

Et l'intérêt des patient-es et des hospitaliers-ères ?

Pas besoin d'être devin pour prévoir quels seront les effets d'un tel plan : des effectifs calculés au plus juste, des conditions de travail et de vie de plus en plus insoutenables induisant de plus en plus de souffrance et de stress pour le personnel.

Les soins dispensés n'en seront que plus dégradés, à la limite de la sécurité, au détriment de la qualité de la prise en charge pour les patients.

Le déménagement/démantèlement de Clocheville, va casser un outil régional irremplaçable de soins destinés aux enfants. Le personnel est qualifié et volontaire pour travailler en pédiatrie. Ce ne sera plus le cas!

Le regroupement des services de psy sur Trousseau va remettre en cause la sectorisation psychiatrique qui était assise sur 3 fondamentaux: précocité, continuité et proximité des soins. Les patient-es souffriront plus dans une structure « asilaire », plus sécuritaire .

Rappelons quand même le b-a ba

Dans les hôpitaux, des hommes et des femmes soignent des hommes, des femmes et des enfants ! Les rapports humains sont au cœur de nos missions... mais totalement absents des préoccupations et du disque dur de nos directeurs, présidents d'ARS ou ministres !

Il ne s'agit pas, bien sûr, de s'opposer à la modernisation et la rénovation du CHU. Mais cela doit se faire avec comme boussole les intérêts des êtres humains, qu'ils soient soignants ou soignés, et non pas la seule obsession du coût.

Pour maintenir un service de qualité et des conditions de travail décentes, il faudra lutter concrètement contre les grandes lignes de ce projet d'établissement, dans l'unité : contre le regroupement des psychiatries, contre le déménagement de Clocheville, contre la fermeture de certains services comme les brûlés, etc.



« Emploi d' Avenir Professeur »

Une réponse libérale inadaptée aux besoins

Partie intégrante des 150 000 contrats aidés précaires lancés sous le nom d' Emploi d' Avenir par le candidat Hollande , qui eux mêmes trouvent leur place au sein des Contrats Uniques d' Insertion déjà existants (CUI), les Emplois d' Avenir Professeur vont être créés au rythme de 6000 par an de 2012 à 2014. Les EAP sont un projet repris intégralement du SGEN-CFDT!

Le Gouvernement présente ce dispositif comme un pré-recrutement de professeurs donnant la priorité à des étudiants d'au moins 25 ans qui s'engagent à poursuivre leurs études et à se présenter à un concours de recrutement des enseignants.

Ceux ci viendront des « zones urbaines sensibles » ou de l'éducation prioritaire. Pour eux, l'entrée dans le dispositif passera par un contrat d'un an au niveau licence 2ème année renouvelable jusqu'à 3 ans. Ils seront recrutés localement par un chef d'établissement EPLE (Établissement Public Local d' Enseignement) pour effectuer des heures de travail allant du périscolaire (licence) à l'enseignement à l' Ecole, à temps partiel, avec une flexibilité possible sur les horaires.

Les étudiants concernés seront des boursiers rémunérés à un niveau mensuel de 900 E.

En dépit des critiques de notre Fédération, le ministre a privilégié la reconduction de la mastérisation (BAC + 5); Il est clair qu' « Emploi Avenir Professeur » n'est pas taillé pour améliorer leur condition . On peut même remarquer qu'il complète le démantèlement des statuts du service public puisqu'on confiera l'embauche des étudiants em-

ployés à un chef d'établissement, sur un Contrat d'Avenir-CUI de droit privé!

Certes, on ne peut nier que le dispositif est en progrès par rapport à l'existant. Il ne manquera pas de candidats dans la situation actuelle de chômage de masse et de pauvreté étudiante.

On les comprend facilement.

Mais pour SUD éducation, il est très loin d'être à la hauteur de l'urgence et des besoins en matière d'études, d'emploi et d'éducation. La question de la formation de la jeunesse n'est absolument pas traitée. La baisse du nombre de candidats aux concours d'enseignement reste intacte. La rupture avec les logiques libérales n'est visible-ment pas prévue à l'ordre du jour de l'actuel gouvernement. Elle dépend encore et toujours de nos mobilisations!



Combattre la précarité

La précarité, c'est le contournement et la fragilisation des statuts mais c'est surtout l'interdiction de penser à demain pour soi et les siens pour des millions de salariés. C'est le cas pour 800 000 d'entre eux dans la fonction publique. Ils

sont plus de 30 000 dans l'éducation nationale dans tous les lieux de travail. L'Etat doit montrer l'exemple. Il faut arrêter les recrutements de personnels précaires. Il faut titulariser tous les personnels précaires de l'Education Nationale et donner à chacun un possible complément de formation.

Effectifs dans l' Education Nationale

Le ministère de l' Education Nationale rémunère 980 000 personnes, sur crédits d'état , en 2011.

Depuis 2007, l' Education Nationale a perdu 80 000 postes! Le projet de loi de finance 2012 prévoit une baisse de 14 838 postes.

43 000 recrutements d'enseignants sont prévus en 2013, mais ce nombre comprend les 22 100 départs en retraite ! Un 2ème concours exceptionnel « Emploi Avenir Profes-

seur », se déroulera en juin 2013. Il permettra le recrutement de 21 350 enseignants.

Il sera ouvert à des étudiants 1ère année de master 1 qui occuperont un temps partiel de 6h de service tout en étant formés dans les écoles supérieures qu'on ouvrira en 2013.

Le bilan des créations de postes, pour 2013, s'élèvera à environ 8 500 créations nettes de postes en équivalent temps plein.



Violences conjugales, ne plus accepter l'inacceptable !

En 2010 ce sont 174 personnes qui sont mortes sous les coups de leur conjoint ou partenaire ou ex.

Sur ces 174, 146 étaient des femmes (140 en 2009). On estime aujourd'hui qu'en FRANCE une femme décède tous les 2 jours et demi, victime de violences conjugales.

Les violences conjugales ne sont pas seulement des violences physiques. Ce sont aussi des agressions psychologiques, sexuelles, économiques ou spirituelles.

Nous avons à SUD un certain nombre de valeurs comme la lutte contre toute forme de discrimination, et c'est au nom de ces valeurs que nous combattons les inégalités que les femmes continuent à subir dans notre société.

Dernièrement c'est une factrice des Ullis, mère de 2 enfants, qui est morte sous les coups de son mari. Ses collègues ont été très choqués-es de cette nouvelle et des conditions de son décès. Certains-es ont même culpabiliser de ne pas avoir donné l'alerte sur des soupçons de maltraitance.

Nul doute que chez certaines de nos collègues existent de telles situations de violences.

Il n'est jamais facile de s'immiscer dans la vie privée des collègues surtout quand elles cachent les vraies raisons de leur souffrance.

Nous vous conseillons donc, dans le cas de tels soupçons ou si vous en êtes vous-mêmes victimes, de contacter des personnes compétentes qui sauront vous conseiller et permettre, nous l'espérons et sous le

sceau du secret professionnel, de mettre fin à des situations inacceptables (voir ci-dessous).

Nous avons créé une commission femmes pour lutter contre toutes les discriminations sexistes (au travail et dans la famille), commission qui propose « l'écho féministe » que nous vous invitons à venir rejoindre si cela vous tente.

Coordonnées utiles:

3919: appel gratuit et permanence téléphonique

02 47 47 47 43: Centre d'accueil des victimes d'agressions sexuelles au CHU

01 45 84 24 24: Association contre les violences faites aux femmes au travail

02 47 20 97 43: Planning familial

02 47 27 54 00: Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

02 47 33 80 69: Commissariat central, aide aux victimes

Sites internet:

<http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr>

<http://www.femmes-infos-liaisons.org>

<http://www.planning-familial.org>

<http://www.cfcv.asso.fr>

<http://www.avft.org>



Le dimanche 25 novembre 2012, manifestation nationale contre les violences faites aux femmes à Paris

plus d'information dans un prochain tract.

En attendant, voici l'historique de cette mobilisation :

Depuis 1981, les défenseurs des droits des femmes célèbrent une journée contre la violence sexiste le 25 novembre. En effet, c'est le 25 novembre 1960, en République dominicaine, que furent sauvagement assassinées les trois soeurs Mirabal, opposantes politiques, sur les ordres du dictateur Rafael Trujillo (1930-1961). Les gouvernements, les organisations internationales et les ONG sont invités à organiser des activités durant cette journée pour sensibiliser le grand public au problème de la violence à l'égard des femmes.

DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Malgré les événements dramatiques des derniers mois, la direction de La Poste reste dans le déni. Selon elle, la situation s'est améliorée en 2011. Pour cela, elle s'appuie sur une stagnation des arrêts de maladie et sur la réduction des accidents du travail.

Dans sa précipitation à s'auto féliciter, elle oublie les éléments suivants :

- ◆ Les chiffres présentés dans le rapport social restent alarmants et sont l'illustration d'un très profond malaise social.

- ◆ Les mesures sur l'emploi annoncées lors du « Grand Dialogue » (+5.000 recrutements), sont bien l'arbuste qui cache la forêt : - 10.000 emplois entre 2010 et 2011 ; on est passé de 257.400 postiers en 2008 à 226.800 en 2011, soit une baisse des effectifs de 12 % ! Une véritable destruction de masse de l'emploi.

- ◆ Sur la précarité, entre 2009 et 2011, on est à +18% de CDD et intérimaires réunis à La Poste. Le taux de la force

de travail permanente.

- ◆ Pour nos rémunérations, évidemment, la chère « crise » est passée par là : l'évolution des salaires des postiers est en baisse constante : +2,11% en 2009 ; +1,82% en 2011 (fonctionnaires) ; +3,46% en 2009 ; +2,60% en 2011 (salarié-es). Nous perdons autant de pouvoir d'achat que le niveau d'inflation reste supérieur à la hausse des salaires...

- ◆ Le taux d'absence pour maladie reste très inquiétant : depuis 2009, sur l'ensemble des postiers, +9,25%, sur 3 ans environ +13% chez les cadres, et +10,4% en classes 1 et 2.

- ◆ Au niveau des promotions : on est passé de 27.000 promu-es en 2008 à 19.000 en 2011, soit une baisse de 30 % des promotions ...

Tous ces chiffres démontrent, combien les déclarations de nos patrons ne sont que des effets d'annonce, que le rapport social remet totalement en cause ce prétendu modèle social proclamé, avec une précarité qui ne cesse d'avancer à grands pas chaque année.

Il semblerait que La Poste n'ait pas pris la mesure du problème !



TEMOIGNAGE D'UNE EX-DRH DE LA POSTE

Dans un article de l'Humanité du 14/06/12, Astrid Herbert-Ravel raconte sa placardisation et dénonce un harcèlement institutionnalisé qui a pour but de supprimer des postes sans faire de plan social. Voici quelques extraits de son interview, no comment :

« Mon harceleur (son manager) m'a bousculée, La Poste m'a précipitée dans le vide. Pendant des années, on m'a discriminée, uniquement parce que j'ai refusé de me taire. Avec cette procédure au pénal, ils (JP Bailly PDG, Foucault Lestienne DRH et JY Petit Directeur développement social) vont être obligés de s'expliquer à la barre en janvier 2013... Beaucoup de victimes m'ont appelée après ma plainte. Il y a trop de parallèles entre toutes ces histoires. Ce sont des gens compétents. Un jour encensé, puis leur situation dérape d'un coup... On les isole ou

les surcharge de travail, les sanctionne abusivement. Sans plan social, La Poste aura perdu 80000 postes en 10 ans et la moitié de ses effectifs d'ici à 2015, c'est de la magie... Mais ses méthodes (sont)



indignes, hors la loi et contraire aux valeurs de la République. Je n'accepte pas cette casse d'un service public. Je dénonce un management pathogène plaqué sur une organisation qui ne l'est pas moins. Tout s'est fait progressivement, pendant des années... Les ressources humaines ont été éclatées par métiers tandis que les règles sont devenues plus opaques... La RH est devenue le parent pauvre de l'entreprise. Sans doute plus habitués à faire du chiffre, ces managers ont répercuté de façon brutale les objectifs de suppressions de postes. Aujourd'hui, les cadres sont pris entre le marteau et l'enclume... Ces réorganisations ont été menées sans prendre en compte la culture d'entreprise, passant sans transition d'un système familial à un management impitoyable. La Poste brille par le nombre de ses dispositifs « marketing » (observatoire santé au travail, plan de santé au travail...). Mais au vu des bilans sociaux, ils n'ont pas joué leur rôle d'amortisseur. ..Et pour couronner le tout, ces dispositifs sont autocentrés, confiés exclusivement à des acteurs internes (médecins de prévention, assistants sociaux), tenus par la bride hiérarchique... » . Quant à la commission Kaspar, elle ajoute: « nommée par la Direction de la Poste et décriée pour son manque d'indépendance, pour l'instant, seuls les dirigeants de La Poste ont été auditionnés ! Ce n'est pas ces mesures « cosmétiques » qui vont permettre de mesurer la gravité de la situation et de poser les problématiques.... La Poste est devenu un bateau ivre... Le sujet va s'imposer au nouveau gouvernement car la responsabilité de l'Etat, en tant qu'actionnaire, pourrait être engagée ».

CONTRACTUALISATION DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL ?

Depuis la mise en place de la politique de contractualisation de projets de la direction, les restructurations dans chaque service se succèdent à un rythme effréné avec comme pour seul objectif, des reprises d'emploi. Cette politique d'accompagnement de projet enferme les organisations syndicales dans un schéma dessiné par la direction où le cadre de négociation est fagoté par avance, avec seulement des miettes à distribuer. Cette stratégie des dirigeants de la Poste permet de déléguer une part de l'accompagnement social des réformes aux organisations syndicales par le biais donc d'un dialogue social pipé et d'une recherche constante de la signature d'accord au rabais. Le chantage à la signature fait malheureusement des émules et certaines organisations se complaisent à signer quasi systématiquement.

Cette stratégie place les organisations syndicales dans une situation où elles sont amenées à cogérer avec le patron de possibles conflits et tend à discréditer d'autres organisations syndicales dont les actions qui étaient auparavant vues comme plutôt « traditionnelles » (AG, occupation...) sont désormais considérées comme « radicales », voir « terroristes » à la fois par la direction et par les OS signataires... C'est pourquoi, nous subissons de plus en plus une politique discriminatoire et ré-

pressive de la boîte pour mettre un terme aux conflits ou à la contestation de ses projets en tentant avec l'aide d'OS réformistes de nous discréditer auprès du personnel...

Mais là où le bât blesse, c'est qu'il est indéniable que les conséquences de ses incessantes restructurations ont un poids énorme sur les organisations de travail devenues pathogènes, tant sur les agents qui le subissent chaque jour, que sur certains cadres qui ont de plus en plus de mal à assumer face aux objectifs assignés souvent inatteignables eu égard aux moyens dont ils disposent.

Cette logique profite avant tout à la direction qui continue son action de recherche assoiffée de gain de productivité sur la masse salariale, et momentanément aux syndicats réformistes par le repli individuel, et dessert notre action syndicale dans l'organisation des actions et des luttes collectives à une période où le rapport de force, plus nécessaire que jamais, est en notre défaveur (contexte de crise économique). Pour autant, nous n'abandonnerons pas nos valeurs et continuerons de dénoncer cette politique de casse, avec une volonté de rassembler de plus en plus de personnes, déçues à rejoindre notre outil syndical, pour une démarche collective et avec comme objectifs, une amélioration des conditions de travail, un bien être au travail, une meilleure rémunération... Parce que la complaisance n'a jamais fait la force, la duplicité, le progrès.

6 et 7 décembre 2012, 3ème congrès de SOLIDAIRES 37

Ce mois de décembre 2012 sera important à double titre pour notre Union Syndicale. D'une part, parce qu'il établira, pour plusieurs années, notre représentativité réelle sur le département, à l'occasion du vote aux élections dans les très petites entreprises (qui se dérouleront du 28 novembre au 12 décembre 2012) et, d'autre part, parce que notre congrès départemental se tiendra à la Camusière.

Réuni tous les 3 ans, il nous permet de faire le point sur notre Union Syndicale. C'est un moment primordial pour notre vie démocratique car il va définir nos axes stratégiques pour les 3 années à venir, élire une équipe d'animation et faire le point des problématiques du moment.

C'est un moment de débats entre nos diverses organisations et tous nos syndicats, des plus petits aux plus grands, doivent répondre présents et y participer.

Nous y attendons une soixantaine de délégué-e-s qui discuteront autour d'un texte d'orientation, de plusieurs amendements, d'un projet pour organiser nos camarades retraité-es sur le département, de modifications statutaires et de l'approbation (ou pas) du rapport d'activité de l'équipe sortante. Il faudra aussi se poser la question du



renouvellement de notre bureau syndical départemental et de la nécessité absolue de le renforcer.

Une autre question primordiale sera: quels moyens se donne-t-on collectivement pour renforcer, particulièrement dans le privé, notre Union Syndicale?. Les élections dans les TPE nous donneront, sur ce point, sans doute des indications très utiles.

Ces trois dernières années ont été marquées par un mouvement d'une ampleur formidable autour de la bataille pour la retraite à 60 ans : nous devons tirer le bilan de tout cela et en dresser des perspectives compte tenu du changement politique à la tête de l'Etat et de l'apathie encore plus grande des diverses organisations syndicales depuis les mois de mai/juin 2012.

C'est donc un congrès qui devra nous donner des indications claires sur nos orientations futures et sur le type de syndicalisme que nous devons développer. A nous de le définir ensemble !

Quels choix pour l'avenir ferroviaire ?

La fédération SUD-Rail a maintes fois expliqué et démontré en quoi la réunification RFF/SNCF au sein de l'entreprise publique SNCF est une nécessité. Ceci pour des raisons de sécurité du mode de transport guidé qu'est le chemin de fer, mais aussi pour des motifs économiques et organisationnels à travers la suppression des coûts de transaction (**plus d'un milliard d'€/an**), des tâches bureaucratiques en doublon et la simplification d'un système devenu insensé où le rôle premier du chemin de fer (faire rouler des trains pour transporter des voyageurs et des marchandises) passe trop souvent au second plan !

Nous prenons acte du revirement des principaux dirigeants de la SNCF qui, depuis début 2012, se prononcent pour la réunification au sein d'une « nouvelle SNCF » dont la constitution en holding ne saurait recueillir notre assentiment. Les mêmes ont soutenu la gestion RFF/SNCF durant 15 ans « chose combattue par SUD-Rail dès 1996 ». Il y a un an encore, Guillaume Pépy demandait publiquement, que la Commission européenne oblige l'Allemagne à casser en deux la Deutsche-Bahn sur le modèle RFF/SNCF. La Commission européenne avait déposé plainte contre la Deutsche-Bahn, devant la Cour de justice européenne, pour demander l'écclatement du système ferroviaire allemand.

L'avocat général à la Cour européenne vient de rendre ses conclusions : il dit ce que nous disons depuis 15 ans. Ce n'est pas obligatoire !

Depuis des années SUD-Rail dit que les directives européennes n'obligent pas à l'écclatement des entreprises ferroviaires en entités distinctes pour l'infrastructure et l'exploitation.

En matière d'organisation du système ferroviaire, une autre question essentielle doit être traitée : le rôle des collectivités publiques, notamment de l'Etat et des Régions. Pour

SUD-Rail, il n'est pas possible de poursuivre comme actuellement, avec un désengagement au plan national et des rapports marchands au niveau régional. Le rôle des Conseils régionaux doit être réévalué, mais avec comme objectif affiché que l'ensemble des organismes publics (ministère, Régions, SNCF) collaborent à la mise en oeuvre d'un transport ferroviaire, de marchandises et de voyageurs/tes, répondant aux besoins collectifs. Il ne faut pas que les relations Régions/SNCF deviennent aussi complexes, coûteuses, et inefficaces que ce qu'on connaît avec SNCF/RFF !

Par ailleurs, SUD-Rail ne s'inscrit pas dans le vœu du **Conseil Economique Social et Environnemental** pour privatiser le transport ferroviaire régional de voyageurs dès 2015. Les directives européennes n'imposent rien dans ce domaine, jusqu'en décembre 2019. D'ici là, nous considérons que la priorité est de s'opposer aux dérives libérales de l'Union européenne, au contraire, le rapport du **CESE** propose de s'inscrire dans ce processus, d'en fixer le mode d'emploi, d'accélérer sa mise en oeuvre.

SUD-Rail ne veut pas être l'organisateur de la privatisation, notre position sur une SNCF intégré n'a jamais changé, notre choix sur ce rapport a donc été de voter contre !

La loi sur le ferroviaire ne peut ignorer l'aspect social. Des règles existent à la SNCF depuis 1937. C'est de cela qu'il faut partir pour négocier une convention collective pour l'ensemble des salariés du secteur ferroviaire, dont beaucoup sont aujourd'hui hors statut (nettoyage, gardiennage, accueil, transport, restauration, etc.). Le statut SNCF ne peut être remis en cause à nos yeux, les textes réglementaires SNCF sont améliorables, comme SUD-Rail le demande à travers ses revendications.

L'urgence aujourd'hui, tirer le bilan désastreux pour la société, de la privatisation du transport ferroviaire de marchandise pour ne pas refaire les mêmes erreurs dans le transport de voyageurs.

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD :

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22
SUD Education,, SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SNUPFEN, SUD Recherche EPST, SPASMET-météo, SUD rural, SUD Radio France, SUD industrie, SUD Travail.	
18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin	
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail	11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants	3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM	CRAM 1 Bd Winston Churchill Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin	B.P. 424 37304 Joué les Tours
Solidaires Finances Publiques	40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SNJ	Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours cedex

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37
Siège social :
18, rue de l'Oiselet
La Camusière
37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail : solidaires37@orange.fr
Site : <http://www.solidaires37.org>
Directeur de publication :
Jean-Michel Surget